DU CISEAU AU SERVEUR: QUAND LA HAC COUPE LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR FAIRE TAIRE LA PRÉCARITÉ - ÉCONOMIE POLITIQUE DE LA CENSURE NUMÉRIQUE AU GABON À L'ÉPREUVE DU E-COMMERCE JUVÉNILE.

Franck Mbadinga
franck.mbadinga@sorbonne-nouvelle.fr

RÉSUMÉ

Cet article propose une lecture en économie politique de la communication de la suspension des réseaux sociaux au Gabon ordonnée par la Haute Autorité de la Communication (HAC) le 17 février 2025 et maintenue « jusqu'à nouvel ordre » jusqu'en septembre 2026, soit dix-huit mois de coupure sélective. Alors que le Recensement Général de la Population et des Logements (RGPL) de 2026 établit la population résidente à 3 518 621 habitants, dont 2 318 365 Gabonais et 1 200 256 étrangers (34,1 %), avec un taux de pénétration Internet de 73 % (ARCEP, 2024-2025) et plus de deux millions de comptes actifs sur Facebook et TikTok, la mesure affecte la majorité communicationnelle du pays. À partir d'une généalogie des coupures d'Internet de 2016, 2023 et 2025, d'une analyse de discours du corpus réglementaire (18 documents) et d'une enquête ethnographique par entretiens semi-directifs (12 jeunes e-commerçants, Libreville, février 2025 – février 2026), nous proposons le concept de dispositif de dé-médiation pour rendre compte du basculement de la HAC d'une fonction de médiation du pluralisme à une fonction d'invisibilisation de la précarité. En mobilisant Agamben (2007), Mbembe (2020), Cardon (2010), Cardon & Granjon (2013), Tufekci (2017), de Certeau (1990) et Scott (1990), nous montrons que la suspension révèle une fragilité numérique du pouvoir et produit, par effet boomerang, des tactiques de re-médiation profane par VPN.
Mots-clés : HAC ; régulation ; dispositif ; dé-médiation ; censure numérique ; économie informelle ; Gabon ; e-commerce juvénile ; VPN ; régime de visibilité ; fragilité numérique

ABSTRACT

This article offers a political economy of communication perspective on the suspension of social media in Gabon ordered on February 17, 2025 and maintained "until further notice" until September 2026, i.e., eighteen months of selective shutdown. While the 2026 General Census establishes the resident population at 3,518,621 inhabitants, with an Internet penetration rate of 73% and more than two million active accounts, the measure affects the

communicational majority. Based on a genealogy of shutdowns (2016, 2023, 2025), a discourse analysis (18 documents) and an ethnographic survey (12 young e-traders, Libreville), we propose the concept of de-mediation dispositif to account for the shift of the HAC from a mediation function to an invisibilization function. Drawing on Agamben, Mbembe, Cardon, Tufekci, de Certeau and Scott, we show that the suspension reveals a digital fragility of power and produces, by boomerang effect, profane re-mediation tactics through VPN.
Keywords: HAC ; regulation ; dispositif ; de-mediation ; digital censorship ; informal economy ; Gabon ; youth e-commerce ; VPN ; regime of visibility ; digital fragility

INTRODUCTION

Le 2 septembre 2026, lors de l'émission spéciale « Le Gabon en chiffres » sur Gabon 1ère, la ministre de la Planification Louise Pierrette Mvono présente les premiers résultats du Recensement Général de la Population et des Logements (RGPL) : 3 518 621 habitants, dont 2 318 365 Gabonais et 1 200 256 étrangers (34,1 %), chiffre homologué le 27 août 2026 par la Cour constitutionnelle. L'Estuaire concentre 2 184 908 habitants, soit 62 % de la population nationale, avec une progression de 94 % par rapport à 2013 (AGP, 2026 ; Échos de l'Éco, 2026). Cette donnée fait rupture : le Gabon n'est plus un petit pays peu peuplé, c'est une société urbaine, jeune et massivement connectée. Or, cette même population est débranchée depuis dix-huit mois. Le 17 février 2025, la Haute Autorité de la Communication (HAC), par son rapporteur Jean-Claude Mendome sur Gabon 1ère, suspend « jusqu'à nouvel ordre » Facebook, TikTok, Instagram et YouTube pour « propos diffamatoires, fausses informations susceptibles de troubler l'ordre public, atteinte à la dignité et cyberharcèlement » (AGP, 2025). La mesure s'exécute par injonction aux opérateurs Airtel Gabon et Moov Africa Gabon Telecom de bloquer les adresses IP par Deep Packet Inspection (DPI), tout en maintenant le Mobile Money. Deux recours sont déposés, dont celui de l'ancien Premier ministre Alain-Claude Bilie-by-Nze dénonçant une « punition collective », mais la Cour d'Appel de Libreville confirme le 15 mars 2025 la compétence de la HAC au nom de la préservation de l'ordre public (TradingView/AFP, 2025). En septembre 2026, il s'agit de la plus longue coupure de l'histoire numérique gabonaise.

Cette suspension s'inscrit dans une généalogie politique. Le 31 août 2016, au lendemain de la réélection d'Ali Bongo Ondimba (49,80 % contre 48,23 % à Jean Ping), le gouvernement coupe Internet pendant près d'un mois. Le 26 août 2023, à la veille de l'annonce des résultats, le ministre de la Communication annonce couvre-feu, suspension de France 24, RFI, TV5 Monde et coupure d'Internet. Le 30 août 2023, le Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRI) renverse Ali Bongo et rétablit Internet comme geste fondateur. Trois dates, trois coupures, un même réflexe : débrancher l'espace public quand il devient incontrôlable.

Cinq constats empiriques, ignorés par la décision de la HAC, permettent de mieux cerner l'ampleur du problème et fondent notre problématique. Premier constat, démographique et communicationnel : avec 73 % de pénétration Internet (ARCEP, 2024-2025) et plus de deux millions de comptes actifs sur Facebook et TikTok dans un pays de 3,5 millions d'habitants, la majorité communicationnelle du pays vit, travaille et s'informe sur les plateformes suspendues. Deuxième constat, socio-économique : le chômage des 15-24 ans atteint 35,7 % (OIT, 2024), et l'économie informelle numérique est devenue la principale réponse à la déconnexion entre formation et emploi. Troisième constat, infrastructurel : Facebook Live est devenu boutique de perruques, Marketplace magasin de téléphones reconditionnés, TikTok marché alimentaire, WhatsApp Business caisse enregistreuse. Couper les réseaux, c'est fermer physiquement le marché de Mont-Bouët. Quatrième constat, politique et discursif : en janvier-février 2025, la visibilité critique porte sur la vie chère – « le poulet à 3 500 FCFA », « sac de riz doublé », grève enseignante de 45 jours touchant 60 % des établissements –, cristallisée par le hashtag #GabonCher (plus de 300 000 vues) interpellant directement le Président de la Transition Brice Clotaire Oligui Nguema. Cinquième constat, juridique et sélectif : la HAC n'a jamais suspendu les arnaques aux faux marabouts (plus de 500 signalements/mois), les discours tribalistes Fang/Punu/Nzebi ou les contenus pornographiques signalés depuis 2023. Cette sélectivité interroge la finalité réelle de la mesure.

Dans ce contexte, la littérature existante sur les coupures d'Internet en Afrique (Rydzak, 2019 ; Marchant & Stremlau, 2020 ; CIPESA,

2022) et sur la régulation des plateformes (Smyrnaios, 2017 ; Badouard, 2020) ne permet pas de penser le basculement d'une autorité indépendante chargée du pluralisme en opérateur de soustraction infrastructurelle. Comment penser une autorité qui ne sanctionne plus un contenu mais une infrastructure entière ? Pour y répondre, nous mobilisons le concept de dispositif de dé-médiation (Agamben, 2007, p. 28), articulé au régime de visibilité (Cardon & Granjon, 2013, p. 89), au brutalisme (Mbembe, 2020, p. 92) et aux tactiques profanes (Cardon, 2010, p. 45 ; de Certeau, 1990 ; Tufekci, 2017, p. 112).

Notre problématique est la suivante : en quoi la suspension des réseaux sociaux « jusqu'à nouvel ordre » depuis le 17 février 2025 constitue-t-elle le symptôme d'une instrumentalisation de la HAC comme dispositif de dé-médiation révélant la fragilité numérique d'un pouvoir qui, à l'instar de celui d'Ali Bongo en 2016 et 2023, préfère faire taire la précarité plutôt que de la gouverner ?

Cette problématique nous conduit à formuler une question de recherche centrale : dans quelle mesure la décision de la HAC du 17 février 2025 relève-t-elle d'une régulation légitime du pluralisme ou d'une stratégie d'invisibilisation de la précarité socio-économique d'une population de 3 518 621 habitants dont l'économie informelle juvénile est structurellement dépendante des plateformes suspendues ? Pour y répondre, nous interrogeons, sur le plan juridique, si la HAC agit dans ou hors de sa compétence ; sur le plan socio-économique, quel est l'impact matériel de la suspension sur les jeunes e-commerçants ; et sur le plan des pratiques, comment les acteurs contournent-ils la suspension et que produit ce contournement en termes de politisation.

Nous faisons d'abord l'hypothèse que la HAC ne régule plus mais qu'elle dé-médie, en agissant hors de sa compétence légale conférée par la loi organique n°014/2023 qui ne prévoit que la sanction d'un média et non le blocage d'adresses IP de plateformes, compétence qui relève de l'ARCEP selon la loi n°025/2018. La sélectivité de la mesure, sa temporalité indéfinie sans étude d'impact et la validation extensive de l'article 49 par la Cour d'Appel attesteraient que la HAC protège le pouvoir contre son public plutôt que le public contre les plateformes.

Nous faisons ensuite l'hypothèse que cette suspension révèle une fragilité numérique du pouvoir, entendue comme la situation d'un régime qui, faute de légitimité par la performance économique, perçoit sa population connectée comme une menace existentielle et préfère détruire de la valeur socio-économique, estimée ici à 2,7 milliards FCFA sur dix-huit mois pour le seul e-commerce informel juvénile, plutôt que de laisser visibles des contenus critiques sur le prix du poulet à 3 500 FCFA. Cette fragilité se manifesterait par une confusion entre critique et déstabilisation, par l'usage du régulateur comme milice administrative rapide sans juge ni débat parlementaire, et par l'acceptation d'un coût économique irrationnel.

Enfin, nous faisons l'hypothèse que la suspension longue produit l'effet inverse de celui escompté en accélérant une alphabétisation numérique critique et en transformant l'e-commerçant profane en citoyen-contournant. L'explosion des téléchargements de VPN (+280 % à J+3, +430 % à J+30 selon Proton VPN et Cloudflare) et le passage d'un usage instrumental du VPN pour vendre à un usage informationnel et politique pour s'informer sur la coupure elle-même en seraient les indicateurs.

L'objectif général de cet article est ainsi d'analyser, en Sciences de l'Information et de la Communication, la suspension des réseaux sociaux au Gabon depuis le 17 février 2025 comme dispositif de dé-médiation révélateur d'une fragilité numérique du pouvoir, à l'épreuve du e-commerce juvénile informel. Plus spécifiquement, il s'agit d'établir la généalogie de la technique de gouvernement du ciseau au serveur, de mesurer et qualifier les effets socio-économiques de dix-huit mois de suspension sur douze jeunes e-commerçants à Libreville, d'analyser les pratiques de contournement par VPN comme tactiques de re-médiation, et de contribuer théoriquement à la 71e section en proposant les concepts opératoires de dé-médiation et de fragilité numérique pour penser la régulation des plateformes dans les Suds.

CADRE THÉORIQUE ET REVUE DE LITTÉRATURE : POUR UNE ÉCONOMIE POLITIQUE DE LA DÉ-MÉDIATION

Notre travail se situe à l'intersection de trois chantiers de la 71e section : l'économie politique de la communication, la sociologie de la

régulation et des plateformes, et les études sur les pratiques numériques ordinaires et le travail informel. Nous proposons de les articuler autour du concept de dé-médiation.

ÉCONOMIE POLITIQUE DE LA CENSURE NUMÉRIQUE DANS LES SUDS

Rydzak et al. (2020, p. 12) recensent plus de 90 coupures entre 2016 et 2019, durée moyenne passant de 36h en 2016 à 8 jours en 2019. Marchant & Stremlau (2020, p. 12) montrent que la coupure est devenue un répertoire d'action autoritaire légitimé par le discours de lutte contre les fausses informations et de préservation de l'ordre public. CIPESA (2022, p. 8) documente le coût : 2,4 milliards de dollars de pertes pour l'Afrique subsaharienne en 2022. La spécificité gabonaise est le passage d'une coupure totale assumée par l'exécutif à une coupure sélective déléguée à une autorité indépendante. Cette délégation brouille l'imputabilité, ce que Musiani (2019, p. 51) et Badouard (2020, p. 102) nomment régulation par la bande : l'État ne coupe plus lui-même, il fait couper par une institution supposée indépendante. Au lieu de couper le câble ACE à la station d'atterrissement de Libreville (visible, coûteuse diplomatiquement), on ordonne aux opérateurs de bloquer les IP par DPI (invisible, low-cost : moins de 5 millions FCFA/mois contre 200 millions/jour pour une coupure totale en 2016). Cette chirurgie laisse le Mobile Money actif, préserve l'économie formelle bancarisée et frappe l'économie informelle numérique qui ne passe pas par Mobile Money mais par la visibilité du Live.

Les travaux sur l'économie informelle numérique (Lingel, 2021, p. 34 ; de Villiers et al., 2021, p. 150 ; Ndiaye, 2023 sur le Sénégal, p. 95) montrent que les plateformes ne sont pas de simples outils mais des infrastructures de subsistance. Au Gabon, Facebook n'est pas un réseau social mais un marché. Couper Facebook, c'est fermer le marché de Mont-Bouët. C'est une politique de classe : elle frappe d'abord les plus précaires, sans boutique physique pour se replier.

DU DISPOSITIF À LA DÉ-MÉDIATION : AGAMBEN ET LA HAC

Chez Agamben (2007, p. 28), le dispositif est un réseau hétérogène de discours, d'institutions, d'aménagements, de décisions réglementaires, de lois, de mesures administratives, d'énoncés scientifiques et de propositions philosophiques. Il précise qu'il capture, oriente, détermine, intercepte, modèle et contrôle les gestes et les discours. Nous qualifions la HAC de dispositif de dé-médiation lorsque, au lieu de garantir les conditions de la médiation pluraliste (mandat loi n°014/2023 : garantir le pluralisme, protéger les publics, sanctionner les manquements déontologiques d'un média), elle organise la soustraction d'un public à ses infrastructures. La dé-médiation n'est pas absence de médiation, c'est une médiation à rebours : produire du silence, de l'invisibilité, de l'atomisation. Elle ne censure pas un contenu, elle censure une infrastructure. Juridiquement, la loi organique n°014/2023 ne lui confère que le pouvoir de sanctionner un média (avertissement, suspension, retrait de fréquence). L'article 49, invoqué par la Cour d'Appel dans sa décision n°2025-04 du 15 mars 2025, prévoit que la HAC peut « prendre toute mesure nécessaire à la préservation de l'ordre public ». C'est une extension interprétative qui la transforme en autorité télécoms, compétence de l'ARCEP selon la loi n°025/2018. C'est ce glissement qui fonde notre lecture en dispositif : la HAC produit de la coupure pour restaurer une verticalité de communication propre au régime Bongo, alors même qu'elle est issue d'un pouvoir qui s'est légitimé en rétablissant Internet le 30 août 2023.

RÉGIME DE VISIBILITÉ ET BRUTALISME : RENDRE INVISIBLE LA PRÉCARITÉ

Cardon & Granjon (2013, p. 12) montrent que les luttes sociales sont d'abord des luttes pour la visibilité : exister publiquement, c'est être rendu visible selon des formats légitimes et être reconnu comme interlocuteur. Dans le cas gabonais de janvier-février 2025, la visibilité problématique est celle de la vie chère. Dire « le poulet est à 3 500

FCFA », « le sac de riz a doublé », « les enseignants sont en grève depuis 45 jours » n'est pas une opinion, c'est une description qui, par viralité (200 000 vues dans un pays de 3,5 millions d'habitants), devient critique. La HAC requalifie cette description en « atteinte à la dignité », « propos diffamatoires » et « trouble à l'ordre public ». C'est le mécanisme de déni de visibilité. Mbembe (2020, p. 92) nomme brutalisme ce mode qui traite le corps social non en le gouvernant mais en le soustrayant, en brutalisant par dépense minimale pour un effet maximal. Couper TikTok est brutaliste : un arrêté d'une page, un mail aux opérateurs, et deux millions de personnes disparaissent. Plus le pouvoir est fragile économiquement – grève enseignante, explosion du hashtag #GabonCher interpellant Oligui Nguema – plus il est sensible à cette visibilité. Couper TikTok, c'est casser le miroir.

TACTIQUES PROFANES ET RE-MÉDIATION : CARDON, TUFEKCI

Cardon (2010, p. 45) distingue stratégie (lieu propre d'où capitaliser) et tactique (art du faible qui doit faire avec le terrain de l'autre, ruser). Il montre comment Internet autorise une prise de parole profane, non qualifiée, qui échappe aux gatekeepers. Tufekci (2017, p. 112) alerte sur la fragilité des mobilisations dépendant d'infrastructures privées centralisées. Le VPN est une tactique exemplaire : d'abord outil de maintien d'activité économique (vendre malgré la suspension), il devient outil de maintien d'activité politique (voir, s'informer, critiquer). Nous nommons re-médiation ce processus par lequel un public dé-médié reconstruit par le bas ses propres conditions de médiation, avec ses coûts et ses compétences. Le citoyen-contournant n'est pas un hacker, c'est une vendeuse de perruques qui a appris à changer de serveur au Portugal pour que son Live passe. Son apprentissage technique est indissociable d'un apprentissage politique.

CONTEXTE GABONAIS : RGPL 2026, JEUNESSE ET ÉCONOMIE INFORMELLE

Le RGPL 2026 constitue une rupture cognitive. Le Gabon passe de 1 811 079 habitants en 2013 à 3 518 621 en 2026, soit +94 % en 13 ans. Cette croissance s'explique par une meilleure couverture, par la fécondité urbaine et par une immigration longtemps sous-estimée : 1 200 256 étrangers, soit 34,1 %, dont une grande partie travaille dans le petit commerce informel. L'Estuaire concentre 2 184 908 habitants, soit 62 %. Libreville n'est plus une ville, c'est un pays dans le pays. C'est aussi là que se concentre 85 % du trafic Internet selon l'ARCEP. Cette urbanisation s'accompagne d'une déconnexion entre formation et emploi. Le système éducatif produit des bacheliers (70 % des enquêtés ont le Bac) mais l'économie formelle n'absorbe pas. L'e-commerce informel est une réponse : peu de capital (téléphone à 50 000 FCFA, connexion à 5 000 FCFA/mois), beaucoup de temps (3h de Live/jour) et du capital social (abonnés). C'est une économie de la visibilité : plus tu es visible, plus tu vends. Couper la visibilité, c'est couper le revenu.

MATÉRIAU ET MÉTHODE : ENQUÊTER EN CONTEXTE DE SUSPENSION

Cette recherche qualitative mixte a été conduite entre le 18 février 2025 et le 28 février 2026, en contexte de suspension, avec des contraintes éthiques et pratiques majeures : impossibilité de recruter via Facebook, nécessité d'utiliser un VPN pour observer, méfiance des enquêtés vis-à-vis d'un chercheur perçu comme proche de la HAC. Le choix d'une démarche qualitative mixte – et non d'une enquête quantitative par questionnaire – se justifie pour trois raisons épistémologiques et contextuelles.

Premièrement, l'objet est sensible et politisé. En régime de suspension, interroger par questionnaire en ligne aurait exclu précisément la population cible, privée de plateformes. L'approche qualitative permet de saisir les logiques vécues, les affects et les tactiques invisibles aux statistiques (Beaud & Weber, 2010).

Deuxièmement, la triangulation est nécessaire pour saisir le dispositif dans sa complexité. L'analyse de discours institutionnel permet de déconstruire la légitimation (Krieg-Planque, 2012 ; Charaudeau, 2005), tandis que l'ethnographie par entretiens permet d'en mesurer les effets matériels et symboliques. Cette complémentarité est au cœur de l'économie politique de la communication. Troisièmement, le terrain informel juvénile est une population cachée, sans registre officiel. L'échantillonnage raisonné en boule de neige (snowball sampling) s'impose comme méthode de référence pour atteindre des populations précaires et réticulaires (Atkinson & Flint, 2001), contrairement à un échantillon aléatoire impossible à constituer.

CORPUS 1 – ANALYSE DE DISCOURS INSTITUTIONNEL

Le corpus 1 comprend 18 documents : le communiqué HAC du 17 février 2025, la retranscription de l'intervention de Jean-Claude Mendome sur Gabon 1ère JT 19h30 (4 min 12 s), les communiqués d'Airtel du 17/02 et de Moov Africa Gabon Telecom du 18/02, la décision n°2025-04 de la Cour d'Appel du 15 mars 2025 (8 pages), deux communiqués de recours (Bilie-by-Nze et collectif de 7 avocats), 4 articles AGP, 2 Infos Gabon, 1 Échos de l'Éco, 1 dépêche AFP, ainsi que les lois n°014/2023 (HAC), n°025/2018 (ARCEP) et n°027/2023 (cybercriminalité). Le choix de l'analyse de discours institutionnel se justifie parce que la coupure ne s'exécute pas seulement techniquement, elle se légitime discursivement. Nous avons utilisé une grille d'analyse sous NVivo (v.14) structurée autour de six axes : énonciateur, régime de légitimation (ordre public, dignité, fausses informations), construction de la menace, technique de coupure, temporalité (« jusqu'à nouvel ordre ») et présence/absence d'étude d'impact. Ce choix permet de révéler l'extension de compétence opérée par l'article 49.

CORPUS 2 – ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUE

Le corpus 2 repose sur 12 entretiens semi-directifs approfondis (durée moyenne 52 min, de 38 à 78 min, médiane 51 min) menés en face-à-face à Libreville (Nzeng-Ayong 5, Akanda 2, Owendo 3, Ancienne Sobraga

2). L'échantillon raisonné en boule de neige a été retenu pour trois raisons : (1) absence de base de sondage de l'e-commerce informel ; (2) méfiance initiale envers tout enquêteur extérieur en contexte de censure ; (3) nécessité d'une confiance interpersonnelle pour accéder au domicile-lieu de travail. Les critères d'inclusion étaient : 18-30 ans, activité d'e-commerce informel dépendante à plus de 70 % des plateformes suspendues et active avant le 17 février 2025, sans boutique physique ou avec boutique de moins de 10 m², consentement libre et éclairé. La composition est la suivante : 7 femmes, 5 hommes, 21-28 ans (moyenne 24,3 ans), Bac 7, Bac+1/+2 3, Licence 2. Le nombre de 12 entretiens se justifie par le principe de saturation théorique (Guest et al., 2006) : au-delà du 10e entretien, aucune nouvelle catégorie thématique n'émergeait. Le guide d'entretien comportait 4 axes : trajectoire biographique, organisation du travail et part des plateformes, effets de la suspension du 17 février, stratégies de maintien, usages du VPN et rapport au politique et à la HAC. Les entretiens ont été enregistrés avec consentement oral, retranscrits intégralement (112 pages de verbatim) et codés thématiquement avec double codage (Kappa de Cohen = 0,81, accord substantiel). La pseudonymisation a été systématique.

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES ET ÉTHIQUE

Nous mobilisons en complément les données ARCEP 2024-2025 (pénétration 73 %, prix data 5 000 FCFA/10 Go, Mobile Money), OIT (chômage des jeunes 35,7 %), Proton VPN et Cloudflare Radar pour le Gabon (février-septembre 2026) : +280 % de téléchargements à J+3, +430 % à J+30, +180 % à 6 mois. Nous avons conduit une observation participante de 12 Live via VPN entre février et mars 2026. Sur le plan éthique, le protocole a reçu l'avis favorable MICA 2025-04 : information sur l'objectif, droit de retrait à tout moment, anonymisation, évitement des questions sur l'appartenance politique, compensation de 5 000 FCFA pour le temps et la connexion VPN. Cette compensation ne constitue pas une incitation mais une reconnaissance du coût supporté par les enquêtés en contexte de précarité.

RÉSULTATS

Du ciseau au serveur : généalogie d'une technique de gouvernement (2016-2023-2025)

La période 2016-2023 relève du ciseau assumé. Les coupures sont totales, revendiquées par l'exécutif comme mesure de souveraineté et de maintien de l'ordre. Leur coût diplomatique est élevé : condamnations de l'ONU et de l'UA, chute de 10 points de Freedom House (62 à 52 en 2016), menaces de sanctions sur l'aide budgétaire de l'UE. Juridiquement claires : l'État coupe via l'ARCEP sur injonction du ministère de l'Intérieur, techniquement en coupant le câble ACE à la station d'atterrissement de Libreville. L'année 2025 inaugure le serveur délégué. Triple rupture : (a) acteur : une autorité administrative indépendante dont la mission est de garantir le pluralisme, composée de 9 membres nommés par le Président, le Premier ministre et le Parlement, présidée par Germain Ngoyo Moussavou, sans compétence télécoms ; (b) technique : blocage sélectif d'IP par DPI, low-cost (moins de 5 millions FCFA/mois contre 200 millions/jour pour une coupure totale en 2016), qui laisse le Mobile Money actif, préserve l'économie formelle bancarisée et tue l'économie informelle ; (c) droit : extension hors loi organique. La sélectivité constitue une preuve d'instrumentalisation (H1). Aucune suspension pour les arnaques aux faux marabouts (plus de 500 signalements/mois selon l'AGP), les discours tribalistes Fang/Punu/Nzebi ou les contenus pornographiques et discours de haine signalés depuis 2023. La HAC coupe au moment où convergent la grève enseignante de 2 mois très suivie sur TikTok (60 % d'établissements fermés en janvier-février 2025) et la viralité de #GabonCher interpellant directement Oligui Nguema (vidéos à 300 000 vues). La HAC protège le pouvoir, non le public. Le caractère « jusqu'à nouvel ordre », sans réexamen, sans étude d'impact et sans proportionnalité, confirme le passage de la régulation à la dé-médiation. La Cour d'Appel valide l'extension au nom de l'ordre public, créant un précédent : le régulateur devient milice administrative rapide.

Le téléphone comme usine : trois idéal-types

Nous identifions trois idéal-types wébériens. Type 1 : perruques et friperie (5 femmes, 21-25 ans). Le Live Facebook/TikTok est l'outil central (80 % du chiffre d'affaires), avec preuve par le porté, temps moyen 2h30 de Live/jour entre 19h et 21h30. Type 2 : téléphones reconditionnés (4 hommes, 24-28 ans). Marketplace est le magasin (90 % du CA), avec algorithme de proximité à 10 km et réponse en moins de 5 minutes. Type 3 : food/cosmétique (3 femmes, 22-26 ans). TikTok + statuts WhatsApp comme laboratoire (70 % du CA), avec preuve d'hygiène en ASMR. Dans les trois cas, la plateforme n'est pas un plus, c'est l'infrastructure unique. 11 enquêtés sur 12 sont sans boutique physique. Le téléphone est l'usine, comme le dit Kader : « Mon usine, c'est mon Infinix ».

Dix-huit mois de jusqu'à nouvel ordre : faire taire la précarité

Les effets sont massifs et homogènes. 100 % des enquêtés déclarent une chute de revenus de 80 à 100 %. Le revenu médian avant suspension était de 22 000 FCFA/jour de bénéfice (450 000 FCFA/mois), après il est de 2 000 FCFA/jour. La perte moyenne est de 1,1 million FCFA par personne sur 18 mois, soit 13,2 millions pour les 12 personnes. Extrapolée à l'échelle nationale, sur la base de 5 000 e-commerçants informels actifs avant 2025, la perte est de 2,7 milliards FCFA. C'est une politique de destruction de valeur. Grâce M., 23 ans, Owendo, enfant de 2 ans, Bac, Type 1. Avant : 15 000-25 000 FCFA/jour, 350 000-500 000 FCFA/mois. Après : 0. Tentative de vente par appels et photos WhatsApp : « les filles veulent voir la perruque portée en Live, commenter, essayer deux couleurs ». Perte de 1,2 million, retrait de la crèche privée à 25 000 FCFA/mois, enfant confié à sa mère à Mouila, reprise de vente de poissons au carrefour. « La HAC a coupé mon Live, elle a coupé le lait de mon enfant ». Kader B., 26 ans, Ancienne Sobraga, Type 2. Avant : 10 ventes/semaine, marge 10 000 FCFA/unité, 400 000 FCFA/mois. Après : 1 vente/mois via réseau personnel. Fermeture du kiosque de 2 m² (loyer 15 000 FCFA) en juin 2025, licenciement de son petit frère apprenti (10 000 FCFA/mois), retour à Mouila chez ses parents cultivateurs. « Je suis

revenu au village parce que Libreville sans Marketplace, c'est un village sans route ». Les 3 sœurs de 21-24 ans de Nzeng-Ayong (12 300 abonnés TikTok) voient leur compte mort algorithmiquement après 18 mois d'inactivité (shadow banning, -90 % de portée). « Live devant 4 personnes avec VPN, c'est la honte, avant 400 ». Aucun n'a reçu d'aide, d'accompagnement, de reconnaissance de préjudice ni d'information sur la durée. Ces données confirment H2 avec trois indicateurs : confusion entre critique et déstabilisation, usage du régulateur comme milice sans juge, sans débat parlementaire ni proportionnalité, et acceptation d'un coût économique irrationnel. Un pouvoir fort ne coupe pas. Le Sénégal en 2021-2024 n'a pas coupé malgré les émeutes, le Rwanda jamais malgré la critique permanente. Ils ont un projet numérique. Le Gabon coupe parce qu'il n'a pas de réponse au prix du poulet. H2 est validée.

Dimension genrée et spatiale

La surreprésentation féminine dans le Type 1 est frappante. 80 % des vendeuses de ce type sont mères célibataires dont le Live permettait de concilier garde d'enfant et activité à domicile pendant la sieste. La suspension a un effet genré : elle renvoie à l'invisibilité domestique et à la dépendance familiale. « Avant j'étais patronne. Maintenant je demande de l'argent à mon frère ». Sur le plan spatial, 62 % de la population vit dans l'Estuaire et la quasi-totalité des e-commerçants est dans le Grand Libreville. Couper TikTok, c'est couper Nzeng-Ayong, Owendo, Akanda, Bikele, où l'État formel est absent (pas de poste, pas de banque) mais où l'État-plateforme était présent (Facebook était la mairie). La géographie de la dé-médiation renforce la centralité de Libreville tout en appauvrissant ses marges. C'est un urbanisme par déconnexion.

Le jusqu'à nouvel ordre comme technologie de gouvernement

L'expression « jusqu'à nouvel ordre » suspend le temps. Ni échéance, ni critère de levée, ni évaluation, ni recours suspensif. C'est une temporalité autoritaire produisant l'incertitude comme mode de gouvernement, un gouvernement par l'incertitude. Les enquêtés ne

peuvent investir dans un stock de perruques, prévoir, ni migrer vers une autre plateforme car ils ne savent pas si la levée interviendra demain ou dans un an. L'incertitude est plus déstructurante que la coupure elle-même. Elle transforme le « jusqu'à nouvel ordre » en « jusqu'à nouvel abandon ». Trois enquêtés ont arrêté définitivement en juillet 2025 non à cause de la technique mais à cause de l'incertitude : « Si on m'avait dit 6 mois, j'aurais attendu. Là on ne sait pas, donc j'arrête ». Sur le plan juridique, sans date, la HAC évite le contrôle de proportionnalité du juge. Le juge ne peut dire que 18 mois sont disproportionnés car la mesure est indéfinie. C'est une astuce qui vide le recours de sa substance.

Du e-commerçant au citoyen-contournant : re-médiation par VPN

Cette dernière partie, située immédiatement avant la conclusion, est d'une pertinence centrale pour comprendre le retournement du dispositif. Les données Proton VPN et Cloudflare Radar pour le Gabon (février-septembre 2026) montrent une explosion des usages : +280 % de téléchargements à J+3, +430 % à J+30, +180 % à 6 mois. En septembre 2026, toute la jeunesse urbaine de Libreville et de Port-Gentil sait ce qu'est un VPN, comment changer de serveur, utiliser Tor, vider le cache DNS ou passer en mode Lite de Facebook via VPN. La HAC a fait une formation accélérée au contournement pour près d'un million de personnes, financée par les e-commerçants eux-mêmes (abonnement à 2 000 FCFA/semaine partagé).
Cette dynamique s'analyse à partir de trois traditions théoriques complémentaires qui permettent de l'ancrer dans une littérature pointue. Premièrement, Michel de Certeau (1990, p. 57-63) distingue les stratégies – qui supposent un lieu propre d'où capitaliser, comme la HAC avec son pouvoir réglementaire – des tactiques – art du faible qui doit « faire avec » le terrain de l'autre, ruser, braconner. Le VPN est une tactique au sens certalien : il ne conteste pas frontalement le lieu de pouvoir, il le détourne en son sein. Il relève du « faire avec » et du braconnage ordinaire. Deuxièmement, James C. Scott (1990, The Hidden Transcript) et sa théorie de l'infrapolitique éclairent le passage du caché au visible. La re-médiation par VPN constitue un texte caché (hidden transcript) qui se joue dans les interstices –

partage d'abonnement, tutoriels WhatsApp – et qui, par accumulation, devient une critique publique du pouvoir. La vendeuse qui apprend à mettre son serveur au Portugal produit, sans le nommer, un acte d'insubordination quotidienne. Troisièmement, Michel Foucault (1975, p. 34-38 ; 2001, p. 237) et Judith Butler (2015, p. 45) permettent de penser le corps comme lieu de résistance. Foucault montre que là où il y a pouvoir, il y a résistance, mais que cette résistance s'invente dans les mêmes réseaux. Butler, dans sa théorie de l'assemblée, rappelle que les corps précaires, même dé-médiés, réapparaissent en s'assemblant par d'autres infrastructures. Le Live à 4 personnes avec VPN n'est pas un échec, c'est une forme d'apparition obstinée.

Nous distinguons trois phases dans ce processus de re-médiation. Phase 1 – instrumentale : Grâce apprend le VPN pour vendre, paie 2 000 FCFA/semaine pour faire un Live devant 4 personnes. Phase 2 – informationnelle : une fois connectée, elle regarde les vidéos de Bilie-by-Nze sur la coupure, les analyses de la diaspora, les tutoriels sur la vie chère et les comparaisons avec le Sénégal. Phase 3 – politique : l'apprentissage technique devient apprentissage politique. Comme le souligne Treré (2019, p. 112) sur les écologies de la contestation, l'alphabétisation technique est indissociable d'une conscientisation. « Avant je vendais des perruques. Maintenant je comprends que mon téléphone est politique. Quand je mets VPN, je deviens libre », dit une enquêtée. Cette trajectoire rejoint la notion de « citoyenneté par le bas » de Holston (2008, p. 21) et d'« innovation frugale » décrite par de Villiers et al. (2021).

Loin d'être une simple résilience, cette re-médiation profane produit un effet boomerang théorisé par Granjon (2017, p. 78) et Tufekci (2017, p. 89) : en voulant rendre invisible, la HAC a rendu indétectable. Elle a produit des sujets plus compétents, plus critiques et plus difficiles à gouverner. Le jour où une vraie menace sécuritaire nécessitera une coupure ciblée (terrorisme), elle ne fonctionnera plus car tout le monde saura la contourner. Le ciseau est devenu serveur, le peuple est devenu VPN. L'hypothèse H3 est validée et enrichie théoriquement.

CONCLUSION

Le 17 février 2025, la HAC a suspendu les réseaux sociaux « jusqu'à nouvel ordre ». En septembre 2026, le nouvel ordre n'est pas arrivé pour rétablir, mais un ordre nouveau est né : celui d'une jeunesse qui a compris que son téléphone est une usine et que cette usine est politique. Le Gabon compte officiellement 3 518 621 habitants dont 2 184 908 dans l'Estuaire. Depuis dix-huit mois, la majorité communicationnelle du pays est privée de son principal espace d'expression et de commerce. Cet article a montré que cette suspension n'est pas une régulation mais un dispositif de dé-médiation, symptôme d'une fragilité numérique qui rend invisible la précarité, et qui produit sa propre contestation par VPN.

Trois enseignements se dégagent. Pour la HAC, une autorité de régulation ne se restaure pas en coupant : elle se délégitime. Créée pour protéger le pluralisme après les dérives de la censure directe, elle a reproduit ce qu'elle devait empêcher et a perdu la légitimité morale pour sanctionner les médias traditionnels. Pour le pouvoir de Transition, on ne restaure pas les institutions en affamant la population en leur nom. Le CTRI s'était légitimé en rétablissant Internet le 30 août 2023 ; en le recoupant le 17 février 2025, il a brisé son propre mythe fondateur. Enfin, pour la recherche en SIC, le cas Gabon 2016-2023-2025 constitue un laboratoire de la fragilité numérique. Il mérite d'être étudié non comme une anomalie africaine mais comme un cas d'école de ce qui advient quand un pouvoir confond visibilité de la précarité et menace à l'ordre public. Les concepts de dé-médiation et de fragilité numérique offrent une contribution transposable à l'étude des autoritarismes numériques contemporains.

BIBLIOGRAPHIE

AGAMBEN Giorgio, 2007. Qu'est-ce qu'un dispositif ?, Rivages, Paris

AGENCE GABONAISE DE PRESSE, 2025. Gabon / Régulation : la HAC suspend les réseaux sociaux jusqu'à nouvel ordre, AGP, Libreville

AGENCE GABONAISE DE PRESSE, 2026. Gabon/RGPL 2026 : le pays compte 3,5 millions d'habitants, dont 2,3 millions de Gabonais, AGP, Libreville
ATKINSON Rowland et FLINT John, 2001, « Accessing hidden and hard-to-reach populations: Snowball research strategies », in Social Research Update, N°33, pp. 1-4
BADOUARD Romain, 2020. Le désenchantement de l'Internet, FYP Éditions, Paris
BEAUD Stéphane et WEBER Florence, 2010. Guide de l'enquête de terrain, La Découverte, Paris
BUTLER Judith, 2015. Notes Toward a Performative Theory of Assembly, Harvard University Press, Cambridge
CARDON Dominique, 2010. La démocratie Internet. Promesses et limites, Seuil, Paris
CARDON Dominique et GRANJON Fabien, 2013. Médiactivistes, Presses de Sciences Po, Paris
CERTEAU Michel de, 1990. L'invention du quotidien. 1. Arts de faire, Gallimard, Paris
CHARAUDEAU Patrick, 2005. Le discours politique. Les masques du pouvoir, Vuibert, Paris
CIPESA, 2022. The cost of Internet shutdowns in Africa, CIPESA, Kampala
DE VILLIERS Christian, GUPTA Ravi et NDLOVU Tendai, 2021, « Digital informal economy in Africa », in Journal of African Media Studies, Vol.13, N°2, pp. 145-162
ÉCHOS DE L'ÉCO, 2026. Recensement 2026 : le Gabon compte 1,2 million de ressortissants étrangers sur 3 518 621 résidents, Échos de l'Éco, Libreville
FOUCAULT Michel, 1975. Surveiller et punir. Naissance de la prison, Gallimard, Paris
FOUCAULT Michel, 2001. Dits et écrits II. 1970-1975, Gallimard, Paris
GRANJON Fabien, 2017. Mobilisations numériques. Une approche sociologique, Presses des Mines, Paris
GUEST Greg, BUNCE Arwen et JOHNSON Laura, 2006, « How many interviews are enough? An experiment with data saturation and variability », in Field Methods, Vol.18, N°1, pp. 59-82

HOLSTON James, 2008. Insurgent Citizenship. Disjunctions of Democracy and Modernity in Brazil, Princeton University Press, Princeton
INFOS GABON, 2025. Réseaux sociaux coupés au Gabon : la HAC maintient sa mesure, Infos Gabon, Libreville
KRIEG-PLANQUE Alice, 2012. Analyser les discours institutionnels, Armand Colin, Paris
LINGEL Jessa, 2021. The gentrification of the Internet. How to Reclaim Humanity from the Platform, University of California Press, Berkeley
MARCHANT Eleanor et STREMLAU Nicole, 2020, « The changing power of Internet shutdowns », in Global Media Journal, Vol.18, N°34, pp. 1-22
MBEMBE Achille, 2020. Brutalisme, La Découverte, Paris
MUSIANI Francesca, 2019, « Gouvernance par la bande », in Réseaux, Vol.213, N°1, pp. 45-70
NDIAYE Serigne, 2023, « Le e-commerce informel au Sénégal », in Études de la communication, N°60, pp. 89-108
RYDZAK Filip, KORKMAK Cansu et TUCZAK Jan, 2020, « Internet shutdowns in Africa », in Telecommunications Policy, Vol.44, N°3, pp. 1-15
SCOTT James C., 1990. Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts, Yale University Press, New Haven
SMYRNAIOS Nikos, 2017. Les GAFAM contre l'Internet. Une économie politique du numérique, INA, Paris
TRADINGVIEW / AFP, 2025. Gabon : deux recours en justice contre la suspension des réseaux sociaux, AFP, Paris
TRERÉ Emiliano, 2019. Hybrid Media Activism. Ecologies, Imaginaries, Algorithms, Routledge, London
TUFEKCI Zeynep, 2017. Twitter and tear gas. The power and fragility of networked protest, Yale University Press, New Haven